

Réf: Dossier N° : 53816

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « MARTIKA PRODUCTION »

**Siège social : ABIDJAN - TREICHHVILLE ZONE 3 RUE DU CANAL
IMMBLE SICOBORG 1ER ETAGE PORTE 6, 18 BP 2639 ABIDJAN 18**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17 Août 2018, et enregistrés au CEPICI le 04 Sept 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « MARTIKA PRODUCTION » .

Objet: Edition de presse, production et co-production audio-visuelle, création d'évènement, publication sur tout écrit ou audiovisuel de diffusion de la pensée auprès du public surtout support d'information actuel et avenir. Formation en audio-visuel, cinéma. Intermédiation, négociation pour toute opération d'achat et vente de contenu audio-visuel, Exploitation de plateau de télévision, Et prestations de service de tout genre.

Capital social: 5 000 000 F CFA divisé en Cinq Cents (500) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - TREICHHVILLE ZONE 3 RUE DU CANAL
IMMBLE SICOBORG 1ER ETAGE PORTE 6, 18 BP 2639 ABIDJAN 18

GERANT: Monsieur NJITAT NANKAM JEAN-HUBERT.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-23679 du 04/09/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°20986 du 04/09/2018

Pour Avis

Le CEPICI

